

Bechautre et Agassaut.
 Accepte les cessions gratuites de terrains
 consenties par M^r Collet et les acquéreurs
 de son lotissement.

Accepte la souscription volontaire signée
 par M^r Collet Georges et en demande l'appro-
 bation par M^r le Préfet.

Vote un premier crédit de 16000 francs, à prélever
 par autorisation spéciale sur les ressources libres
 de l'exercice 1930, pour assurer le paiement
 des frais d'acquisition de terrain, les frais
 d'achat de vieux pavés, ainsi que les frais
 de rédaction du projet et honoraires divers
 en vue de l'expropriation.

Autorise M^r le Maire à passer de suite, un
 marché avec l'administration pour l'acqui-
 sition de 6000 pavés de réemploi pour la
 confection des caniveaux, conformément
 aux indications de la souscription volontaire
 signée par M^r Collet.

Demande la déclaration d'utilité publique
 du projet adopté par le Conseil Municipal
 le Conseil,

vu sa délibération antérieure du 9 mars 1930,
 la commission des chemins entendue.

Délibère:

Décide l'établissement d'un égout sous la rue
 de Bozère (chemin de Grande communication
 n° 68 embranchement) entre la rue de Versailles
 et la limite du territoire de Palaiseau.

Adopte l'estimation provisoire du chiffre de la
 dépense de 150000 francs.

Sollicite une subvention aussi élevée que possible
 sur les fonds du produit des jeux (Ministère de
 l'Intérieur) et sur les fonds départementaux.

Décide que la participation communale
 sera couverte à l'aide d'un emprunt;
 vote 11 centimes additionnels en vue du
 paiement de la part de dépense pouvant
 incomber à la commune.

Égout rue de Bozère

Envoyé le 8 mai 1930

Reçu le _____ 19__

L'an mil neuf cent trente, le samedi 5 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal d'Orsay, s'est réuni à la Mairie d'Orsay, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Paul Blondel Maire.

Étaient Présents: M^r Paul Blondel Maire.

M^m Cadot, Leroux, Dreux, adjoints

M^m Delbès, Berasse, Demouchy, Bertrand, Guillemin

Dumarand, Lafaire, Chouvenin, Guy, Stévenin.

Absents excusés: Lemerle, Marotte, Vilain, Pivost, Dupré et Hermabessière.

Le Conseil choisit pour secrétaire M^r Delbès lequel fait lecture du procès verbal de la précédente séance, qui est adopté à l'unanimité, sous la réserve que il faut lire à l'article (Pose de canalisation de Gaz - Parc de la Facaterie).

M^r le Maire donne lecture au conseil d'une lettre de M^r Jussanne, demandant la pose d'une canalisation de Gaz dans la rue de la Facaterie au lieu de dans le lotissement.

Compte de Gestion

Le conseil approuve le compte de gestion de l'exercice 1929, présenté par M^r Bourriac, receveur Municipal de la Commune d'Orsay et dont les recettes et les dépenses s'élèvent à savoir:

Recettes :	679.862, 08
Dépenses:	530.770, 24

Excédent de recettes	149.091, 84
----------------------	-------------

Compte administratif.

M^r le Maire rend compte au conseil Municipal des recettes et des dépenses effectuées pendant l'année 1929.

Après ce compte rendu M^r Blondel Maire, M^m Cadot, Leroux et Dreux adjoints, se retirent de la salle des séances.

Le Conseil procède à la nomination d'un Président.

M^r Dumarand est désigné pour remplir cette fonction.

Le Conseil émet un vote favorable sur le compte administratif de 1929 présenté par M^r Blondel Maire, et M^m Cadot, Leroux et Dreux adjoints, comprenant les recettes recouvrées et les dépenses faites pendant la durée de l'exercice 1929, se décomposant ainsi qu'il suit

Recettes:	679.862, 08
Dépenses	530.770, 24
Excédent de recettes:	<u>149091, 84</u>

Toutes les opérations du dit exercice sont closes et les crédits annulés.

Comptes du Bureau de Bienfaisance

Les comptes et budgets additionnels ~~et~~ du bureau de bienfaisance sont approuvés par le conseil.

Comptes de l'Hospice Archaugé.

Le conseil est d'avis d'approuver les comptes et budgets additionnels de l'hospice Archaugé tels qu'ils sont présentés par la commission administrative de l'hospice.

Chapitres additionnels

Chapitres additionnels de 1930

Recettes

Excédent de l'exercice 1929:	149091	84
Caxe Vicinale 1929	11319	83
Caxe sur les chiens 1929	1899	..
Rentes sur particuliers	499	..
Redevances sur bannière of éclairage	5967	80
Caxe Vicinale 1928	94	47
Caxe sur les chiens 1928	145	..
Caxe vicinale 1927	686	51
Location du bureau de la Perception 4 ^{tr} trim 1929	100	..
Budget des cultes	1342	..
Location des jardins derrière le cimetière	650	..
Remb ^t frais d'hospitalisation Rougé	200	..
Remb ^t Chlorate de soude Cadot	40	..
Caxe Municipale et distributeurs d'essences	600	..
Remb ^t frais d'enregistrements, affiches p ^r groupe scolaire	16661	70
Emprunt p ^r la construction du groupe scolaire	800000	..
Remb ^t de frais de participations des ^{ans ci-dessous} Villiers 110 Zif -735	370	..
aux audiences foraines St Aubin 25 Villiers le Bas 50	360	..
Vente de Gardons provenant du dépôt	20	50
Vente de numéros de rues		
Total des Recettes	<u>989987</u>	<u>65</u>

Dépenses

Dettes antérieures	271 58
Complément d'entretien des C. V. O.	28393 62
Contingent spécial du G. C. n° 68 à titre de participation communale pour l'élargissement des trottoirs du Pont de l'Yvette (point 12 K 305)	12500 .
Plus value de centimes pour emprunt	3958 35
Reliquat de plus value d'emprunt affectés aux travaux	2159 25
Reste à payer des travaux sur la Facaterie	31 77
Subvention aux sinistres du Midi	500 .
Gratific. à M ^r et M ^{me} Daré	200 .
frais préliminaires du géologue pour rapport des eaux	1000 .
Comp ^t traitement Professeur d'anglais	300 .
d ^e dessin	75 .
d ^e pour balayages des classes	1600 .
d ^e pour traitement du garde charrpêtre	900 .
d ^e Ind ^{tes} agent voyer	1000 .
d ^e pour enlèvement des boues & immondices	1900 .
d ^e pour balayage de la Mairie	600 .
d ^e traitement secrétaire et employé Mairie	6100 .
achat d'une machine à écrire	2900 .
Indemnité Roussey	500 .
Achat d'un guide chant, école maternelle	555 .
Marché gabriel égouts B ^d Dubreuil & rue du Buisson	5400 .
Subvention Comité ligne Paris. Limousin	100 .
Marché Collet trav ^x assainissement et empierrement chemin rural n° 24	15689 27
travaux pose de gaz rue de la Facaterie	6000 .
frais d'enregistrement timbres affiches pf. adjudication groupe scolaire	16061 70
travaux de construction groupe scolaire	80000 .
travaux d'élargiss ^t chemin rural n° 24	16000 .
achat de pavés - conduit d'égout - exécution de barreaux	16000 .
frais d'études du projet d'adduction d'eau	16000 .
Int ^{ts} sp. emprunts de 800000 f. écoles	9375 .
Assurances sociales (Part des Versements C ^m)	4000 .
Location d'une salle pf distrib. des prix	200 .
Réparation toitures, Mairie Eglise	35717 16
Total des dépenses	989987 65

Excédents de dépenses

Le Conseil,
Considérant que certaines dépenses ont dépassé les crédits alloués et qu'il y a lieu pour régulariser la comptabilité du receveur, de voter les suppléments de crédits nécessaires, pour couvrir les excédents de dépenses.
Approuve les excédents de dépenses de l'exercice 1929 tels qu'ils sont présentés par le receveur Municipal.
M^r le Maire donne connaissance au conseil d'une lettre de M^r Dumas Directeur Syndic de l'association Syndicale des propriétaires du Parc d'Orsay.
concernant un vœu émis par le Syndicat en assemblée générale le 4 mai 1930, demandant que le B^d Dubreuil soit complètement éclairé jusqu'au dernier tram et l'hiver jusqu'au petit jour du matin.

Le conseil, renvoie cette question à la Commission du Gaz et d'éclairage.

M^r le Maire donne lecture d'une lettre des Directrices de l'École Primaire et Maternelle, demandant que la distributions des Prix de la 5^e classe de l'école Primaire se fasse en même temps que la distributions des prix aux enfants de l'école maternelle, sous le préau de cette dernière.

Le conseil, donne un avis favorable à cette demande

M^r le Maire donne lecture d'une lettre de M^{me} Boulet Professeur de dessin, demandant que son indemnité pour les cours de dessin aux écoles soit portée de 600 à 1200 francs par an.

Le Conseil, porte l'indemnité de M^{me} Boulet à 900 francs par an à partir du 1^{er} octobre prochain, cette somme est prévue au budget additionnel de 1930 pour 75 francs.

M^r le Maire donne lecture d'une lettre de M^r Rousseau garde champêtre demandant que son traitement mensuel soit porté de 650 f à 900 f.

Le conseil, vote au bulletin secret l'augmentation qui est admise par 10 voix pour 4 contre ensuite le conseil fixe le chiffre de cette augmentation

Correspondances

lettre Dumas

éclairage B^d Dubreuil

Envoyé le 10 juillet 1930

Reçu le _____ 19

lettre Directrices Écoles
Primaire et Maternelle

lettre Boulet

Vote de crédits

Envoyé le 10 juillet 1930

Reçu le 24 / 7 1930

lettre Rousseau
garde champêtre

Vote de crédits

Envoyé le 10 juillet 1930

Reçu le 16 juillet 1930

Legs Salmon
 proposition d'une plaque
 à la liste des bienfaiteurs
 de la C^m dans la salle
 de la Mairie

Demande de transfert
 de concession
 François - Maubert

Date de la Distribution
 des Prix.

Location d'une salle
 pour la distribution

des Prix: juillet 1930

Reçu le 16 juillet 1930

Adjudication des
 fournitures de chauffage
 écoles - mairie, crèche.

Envoyé le 9 juillet 1930

Répondu le 16 juillet 1930

Marché de gré à gré
 Mariquot pour les
 fournitures scolaires

Envoyé le 10 juillet 1930

Reçu le 16 juillet 1930

à 150 francs soit au total 800 francs par mois.
 Cette somme est prévue à l'additionnel de 1930
 soit 900 francs jusqu'à la fin de l'année.
 M^r: Le Maire demande au conseil, de bien vouloir
 faire apposer dans la salle de la Mairie, une
 plaque à M^{me} V^{me} Salmon, comme bienfaiteur
 de la Commune.

Le Conseil donne un avis favorable.
 M^r: le Maire donne connaissance au conseil d'une
 demande de transfert de concession de M^{me} François
 à M^r: Maubert.

Le Conseil renvoi cette question à l'étude de la
 Commission des finances.

Le conseil décide que la distribution des prix
 aux enfants des écoles aura lieu le 27 juillet
 prochain.

Le conseil, vote la somme de 200 francs pour
 location d'une salle pour la distribution des
 prix. à prélever sur les fonds libres de
 l'exercice en cours.

Le Conseil, décide,
 par raison d'économie et afin de profiter des prix
 d'été, de faire l'achat du combustible nécessaire
 au chauffage des écoles, Mairie et crèche, pendant
 l'hiver 1930-1931. De faire une adjudication
 qui aura lieu le 5 août 1930 à 10 heures à la
 Mairie pour les fournitures suivantes:

850 hectos de coke
 12000 Kg anthracite concassé (Belge) 1^{re} qualité
 5500 Kg charbon Anzin, gailloterie 1^{re} qualité
 et demande que M^{rs} Vilain et Guy soient
 désignés pour assister M^r: le Maire à cette
 adjudication. M^{rs} Vilain et Guy sont désignés à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'une
 demande de M^r: Mariquot libraire à Orsay, de
 bien vouloir lui accorder comme les années
 précédentes la fourniture des livres, papeteries
 pour l'année scolaire 1930-1931
 de juillet à juillet, ainsi que la fourniture des

prix. M. Mariquot consentira un rabais de de 5% pour la papeterie, encre, cahiers plumes et crayons, 10% sur les livres et 20% sur les ~~travaux~~, et demande qu'on lui accorde un marché de gré pour les fournitures scolaires. Le Conseil,

autorise M. le Maire à traiter avec M. Mariquot pour les fournitures scolaires par un marché de gré.

Nomination de 2 délégués chargés d'établir la liste des électeurs à la chambre et au tribunal de Commerce.

Envoyé le 19

Reçu le 19

La Chammiere dit Bel air

lotissements defectueux

Application de la loi du 14 mars 1919 art 11

et 19 juillet 1924

Envoyé le 19

Reçu le 19

Parc d'Orsay 2^e partie

Envoyé le 10 juillet 1930

Reçu le 16 juillet 1930

Honoraires de M. Maillard et Harbottin

Vote de Crédit

Envoyé le 10 juillet 1930

Reçu le 16 juillet 1930

Le conseil sur la demande de M. le Maire partie de la commission chargée d'opérer les modifications nécessaires à la liste des électeurs de la chambre et du tribunal de Commerce.

M. le Maire donne lecture du rapport de la commission sanitaire, lequel rapport est favorable à l'approbation du dossier présenté.

Le Conseil,

Considérant que les travaux projetés, paraissent suffisants.

Donne un avis favorable au dossier présenté et à la mise à l'enquête avant l'approbation

M. le Maire donne lecture d'une lettre du syndicat des Propriétaires du Parc d'Orsay 2^e partie.

Concernant la reconnaissance des voies par la 2^e de la 2^e partie du Parc d'Orsay.

Le conseil passe au vote pour le renvoi de cette question à la commission des chemins le renvoi est repoussé.

Le conseil accepte ensuite la proposition du syndicat, avec réserve, de l'aménagement du sentier, et que le syndicat ne demandera pas la pose du gaz et de l'eau.

Le conseil, vote la somme de 16000 francs dont 12000 fr. à Monsieur Harbottin et 4000 fr. à M. Maillard, pour honoraires pour la préparation des dossiers et étude d'un projet d'alimentation en eau de la Ville d'Orsay, à prélever sur les fonds libres de l'exercice en cours.

Réparation des toitures
Mairie et Eglise.

Vote de crédit
Envoyé le 10 juillet 1930

Reçu le 16 juillet 1930

Création d'un
emploi de cantonnier

Vote de crédit
10 juillet 30

16 juillet 30

Élargissement du Pont
de l'Yvette
Projet Chivé.

10 juillet 30

16 juillet 30

Le Conseil vote la somme de 35717,11
pour réparations des toitures de la Mairie
et de l'Eglise à prélever sur les fonds libres
de l'exercice en cours.

Le Conseil, vote la création d'un emploi de cantonnier
vote la somme de 50 francs par mois au
cantonnier Chef Brussard, vote la somme de
75 francs par mois aux cantonniers Richard
Jubault et Bagot et vote la somme
de 800 francs par mois pour le nouveau
cantonnier, à prélever sur l'article 75 du
budget pour les cantonniers de la Commune
et l'art 76 pour le cantonnier vicinal.

Le conseil vote la somme de 5000 francs
pour travail additif au Pont de l'Yvette
obligatoire à la suite de l'élargissement
des trottoirs du dit Pont (à la charge de
la Commune).

Demande par voie d'autorisation spéciale
de pouvoir affecter au paiement de la
participation entière de la Commune tout
ou partie du crédit de 18617,60, inscrit au
budget suppl^{re} de 1930 - aux articles 3 des
dépenses pour 12500⁺ au budget vicinal pour
la participation de la commune et aux
articles 4 et 5 des dépenses (plus valeur
d'emprunt).

S'engage à renouveler la même demande
d'autorisation, dans le cas où il ne serait
pas fait emploi des fonds prévus aux
articles 3-4-5 du budget de 1930.

Suite de la séance du conseil Municipal
reportée au Samedi 12 juillet 1930 à 8 heures
Étaient Présents: M^e Blondel Maire,
M^{rs} Cadot, Berouse, Dreux adjoints,
M^{rs} Delbès, Levasseur, Marotte, Vilain, Bertrand
Guillemard, Prévost, Dumaraud, Lefèvre,
Chauveiron, Guy, Dupré, Hermabessière
Absents excusés, M^{rs} Comede, Demouchy, Hevaux

Lettre Directeur et Directrice d'Écoles (logements)

M^r le Maire, donne lecture au conseil, d'une lettre du Directeur et de la Directrice des écoles, au sujet des logements envisagés pour eux dans le nouveau groupe scolaire.

Avis favorable à l'acceptation du legs Gervais, par la C^m du B, B^{ie}

Le Conseil, renvoie cette question à l'étude de la commission des travaux.

Envoyé le 17 juillet 1930
Reçu le

M^r le Maire donne connaissance au conseil d'une lettre de M^{me} le Préfet de Seine et Oise, l'informant que par testament en date des 2 janvier - 31 juillet 1929 déposé en l'étude de M^e Desforges notaire à Paris 4 Place Denfert Rochereau feu M^r Gervais Adolphe Augustin a légué une somme de 50000 francs pour les pauvres de la C^m d'Orsay.

Le Conseil, émet un avis favorable à l'acceptation par la commission administrative du bureau de bienfaisance du legs de 50000 francs fait par M^r Gervais au dit bureau.

Demandes de subvention des amis des Invalides de la Grande Guerre et office des Mutiles et réformés de Guerre

M^r le Maire donne lecture au conseil de deux demandes de subvention 1^o Des amis des Invalides de la Grande Guerre 2^o office des Mutiles et réformés de Guerre.

Envoyé le 17 juillet 1930
Reçu le

Le Conseil, vote la somme de cent francs à chacune de ces deux oeuvres, à prélever sur les fonds libres de l'exercice 1930-

Demande de Garantie Sté des Habitacions à Bon Marché.

M^r le Maire donne connaissance au conseil d'une demande de garantie de la Sté Coop^{ve} d'habitacions à bon Marché de la Vallée de Chevreuse.

Envoyé le 17 juillet 1930
Reçu le 22/7 1930

Le Conseil, considérant le peu d'intérêt que la garantie communale présente pour les bénéficiaires de la loi, considérant que la Commune n'a aucun droit de contrôle sur la gestion des sociétés d'habitacions à bon Marché, regrette de ne pouvoir accorder la garantie demandée.

Revision au Cours de l'assistance aux femmes en couches

M^r le Président donne lecture de la circulaire Préfectorale, concernant la fixation du taux de l'allocation journalière aux femmes en couches, en conformité de l'article 69 de la loi du 30 juillet 1913 modifiée par l'article 169 de la loi de finances du 16 avril 1930.

Envoyé le 17 juillet 1930
Reçu le

Le conseil,
Vu la circulaire Préfectorale;
Vu l'article 69 de la loi du 30 juillet 1913, sur l'assistance aux femmes en couches, modifié par l'article 169 de la loi de finances du 16 avril 1930.
Arrêté à 7^{fr} 50 par jour le taux de l'allocation à servir aux femmes en couches, bénéficiaires de la loi du 17 juin 1913 à compter du 1^{er} juin 1930.

Révision du Taux
de l'assistance aux
familles nombreuses.
17 juillet 30

M^r le Maire donne lecture à l'assemblée de l'art 3 de la loi du 14 juillet 1913, sur l'assistance aux familles nombreuses, modifié par l'article 192 de la loi de Finances du 13 juillet 1925.

M^r le Maire invite le Conseil à fixer ce taux.
Le Conseil après en avoir délibéré fixe à 300 fr. par an le taux de l'allocation annuelle à servir aux bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1913 sur l'assistance aux familles nombreuses.

Révision du Taux
de l'assistance aux
Vieillards
17 juillet 30

M^r le Président donne lecture de la circulaire Préfectorale concernant la fixation du taux de l'allocation mensuelle des vieillards,

Le Conseil,
renvoie à l'étude cette question à la Commission des Finances.

Question du Marché

M^r le Maire demande au conseil de bien vouloir prendre une décision au sujet de la création d'un marché sur l'emplacement des terrain Jussanne en bordure de la rue de Versailles près du Pont de l'Yvette.

Le conseil passe au vote sur deux questions
1^{re}: reprendre les pourparlers pour l'achat du terrain par la commune, à l'unanimité, moins une voix - non.

2^{de}: reprendre les pourparlers avec M^r Revoy, concessionnaire pour installer le marché dans le terrain Jussanne, à l'unanimité moins une voix: non,
ensuite, il est donné lecture d'une lettre de M^r Gérard, entrepreneur de Marché demandant, que l'on lui fasse connaître quand finit le bail actuel.

Question des Eaux
Envoyé le 17 juillet 30.

Reçu le _____

M^r le Maire dépose sur le bureau le projet d'alimentation en eau de la Ville d'Orsay établi par MM^{rs} Harbottin et Maillard.

Le Conseil,
après avoir pris connaissance des pièces du dossier, comprenant détail estimatif des dépenses s'élevant à la somme de 2.800.000 frs pour les canalisations, réservoirs, usine élévatrice, forage du puits, et installation d'une pompe à l'échoue, canalisations d'amène du courant électrique.

Adopte ce projet et autorise M^r le Maire à établir le dossier à adresser au Ministre de l'Agriculture en vue de l'obtention de la subvention la plus élevée qu'il sera possible.

Barrage de l'Yvette
en aval du Pont.

Envoyé le 17 juillet 30

Reçu le _____

M^r le Maire dépose sur le bureau un devis de M^r Colin architecte concernant le barrage de l'Yvette en aval du pont, enlevé par les eaux au moment des inondations, de 7643⁺60

Le conseil,
après avoir pris connaissance du dit devis l'accepte, et vote les crédits nécessaires de frs 7643,60 pour la reconstruction du dit barrage à prélever sur les fonds libres de l'exercice 1931.

Lotissement Parc
de la Facaterie

~~Classement des voies~~
17 juillet 30

Le conseil
~~suite à la délibération du 3 mai 1930.~~
~~M^r Jussanne s'étant conforme à cette délibération: Classe les rues du lotissement dans la voirie urbaine.~~

2. Goudronnage des
rues.

Vote de Crédits
17 juillet 30

~~À la suite du classement des rues du Parc de la Facaterie. Le conseil, vote la somme de 6000 fr. pour le goudronnage des ~~ces~~ ^{du Parc de la Facaterie} rues, étant entendu que Monsieur Jussanne prendrait à sa charge la préparation du cylindrage au grès de sable de Seine (somme à prévoir du budget primitif de 1931).~~

Mobilier scolaire
Marché de gré à gré

M^r le Maire dépose sur le bureau un devis de M^r Colin architecte pour le mobilier scolaire s'élevant à la somme de 31059 francs.

Le Conseil renvoie cette question à l'étude de la Commission scolaire.
 Ecoles - Devis supplémentaires M^r: Le Maire donne lecture au conseil d'une lettre
 Renonciation à la subvention de Ministère de l'Instruction Publique en date du
 24 juin 1930. Le comité des constructions scolaires de l'enseignement primaire a approuvé le devis
 des travaux suppl^{rs} qui doivent être exécutés au groupe scolaire d'Orsay. Il a fixé à 413000 frs le montant
 de la dépense sur laquelle devra être calculée la subvention suppl^{re} sollicitée. La Municipalité a demandé
 l'autorisation de commencer les travaux avant l'octroi de cette subvention complémentaire, mais
 elle n'a pas pris les engagements requis en pareil cas.

Envoyé le 17 juillet 1930

Reçu le _____ 19__

Le Conseil, délibère,

Décide en raison de l'urgence de demander à M^r: le Ministre de l'Instruction Publique, l'autorisation de commencer les travaux de construction des travaux suppl^{rs} qui doivent être exécutés au nouveau groupe scolaire, sans attendre la subvention de l'Etat.

spécifie que l'approbation des plans et devis ne saurait en aucune façon être considérée comme un engagement de la part de l'Etat, et que les travaux seront exécutés aux risques et périls de la Commune, sans que leur achèvement même puisse constituer un droit. La commune s'engage à ne pas se prévaloir de la décision d'approbation, soit pour faire avancer son tour de subvention, soit pour élever des réclamations au cas où les crédits d'inscription seraient réduits ou supprimés.

En outre, la commune s'engage à renoncer aux avantages prévus par l'art 210 de la loi de finances du 29 avril 1926, savoir:

- 1^o attribution de la subvention avant l'exécution des travaux.

- 2^o paiement effectué à concurrence de 80 % en cours d'exécution des travaux, le solde lorsque ces travaux seraient complètement terminés.

Réfection de la rue
Boursier
Vote de crédits
vote des centimes
additionnels

Envoyé le 17 juillet 1930

Reçu le _____ 1930

M^r le Maire donne connaissance au conseil d'un rapport de la commission des travaux fait par M^r Cavène Ingénieur Vicinal, cette commission s'est rendue sur les lieux le 26 juin 1930, à la suite des violents orages qui ont dévasté toute la contrée, et a reconnu l'urgence d'envisager la réfection immédiate du pavage de la rue Boursier.

Le détail approximatif de la dépense envisagée par M^r Cavène s'élève à 65000 frs. Le conseil, sa commission des Chemins entendue vu le rapport de M^r Cavène,

vote la somme de 65000 francs pour la réfection de la rue Boursier.

Décide de faire un emprunt de 65000 frs et vote à cet effet 6 centimes additionnels.

Adjudication des
travaux de répara-
tion des toitures
Mairie, Eglise.

Le conseil, à la suite de la délibération du 5 juillet 1930, portant une ouverture de crédit pour la réparation des toitures de la Mairie et de l'Eglise,

Décide de mettre ces travaux en adjudication.

Ces travaux se montent d'après le devis de M^r Colin architecte à savoir:

Mairie 22757,95

Eglise 25162,47

Total 47920,42

Cette adjudication aura lieu le 20 août 1930. à 10 heures du matin.

Le conseil, désigne M^{rs} Bemerle et Marotte conseillers Municipaux pour assister M^r le Maire à cette adjudication.

Gar, demande
de prorogation de
contrat.

M^r le Maire donne lecture au conseil d'une lettre de la S^{ie} d'éclairage par le Gaz et l'électricité en date du 3 juillet 1930 demandant la prorogation de son contrat avec la Commune.

Envoyé le 17 juillet 1930

Reçu le 22/7 1930

Le conseil, décide de procéder à une nouvelle étude de la question et demande à M^r le Maire de s'assurer le concours d'un conseiller technique pour l'étude des conditions de la prorogation demandée.

Assistance aux femmes
en couches

Envoyé le 17 juillet 1929

Reçu le _____ 19__

M^{me} Petit Marceline f^{me} Malézieux, domiciliée à Orsay au Petit chez soi, depuis le 22 mai 1925, ayant déjà 4 enfants ayant son domicile de secours à Orsay (admise en 1^{re} partie)

M^{me} Audic Béonie f^{me} Alibert, domiciliée à Orsay Avenue des Pierrots, depuis le 1^{er} janvier 1924, ayant déjà 1 enfant âgé de un an, ayant son domicile de secours à Orsay (admise en 1^{re} partie)

M^{me} Plot Marie f^{me} Robert, domiciliée à Orsay 15 rue de Paris, depuis le 25 août 1929 et précédemment à Villepreux, ayant 2 enfants, domicile de secours Villepreux (admise en 2^e partie)

M^{me} Beaudoin Germaine Lucie, domiciliée à Orsay, femme de Courtabœuf depuis le 1^{er} novembre 1920, ayant un enfant de 2 ans, ayant son domicile de secours à Chevreuse (admise en 2^e partie).

Assistance aux familles
nombreuses.

Envoyé le 17 juill 1929

Reçu le _____ 19__

M^{me} Getner Rosalie f^{me} Bugros, domiciliée à Paris 4 rue du Poitou et précédemment 2, rue de Courtabœuf et 23 Boulevard Dubreuil à Orsay du 1^{er} juillet 1929 au 15 juillet 1929 ayant son domicile de secours à Orsay (non admise)

Le conseil se détache aux articles 174-175 de la loi du 16 avril 1930 (régime de l'encouragement National aux familles nombreuses à la charge exclusive de l'Etat.)

Assistance aux Vieillards

Envoyé le 17 juillet 1929

Reçu le _____ 19__

M^{lle} Aucante Solange, célibataire, domiciliée à Fourcheolles C^{me} de Palaiseau depuis le 5 avril 1925, avant à Orsay de 1911 à 1925, née à S^t Amand (Cher) le 31 mai 1857 ayant son domicile de secours à Orsay (admise en 1^{re} partie)

M^{me} Moulard Louise V^{ve} Bardou, domiciliée à Orsay rue de Bozère 72, depuis 1870, née à Gometz le Chatel le 4 novembre 1857, ayant son domicile de secours à Orsay (admise en 1^{re} partie)

M^{me} Commun Delphine épouse Fabier, domiciliée à Orsay 14 rue Archange, depuis 1923, avant à Paris de 1878 à 1923, née à Chaumes (Seine u Marne) le 24 septembre 1858 ayant son domicile de secours à Paris (admise en 2^e partie)

Allocations Militaires

M. le Maire donne connaissance du conseil d'une demande d'allocation journalière pour soutien indispensable de famille, art 24 de la loi du 1 avril 1923, présentée par M^{me} Roffi Lucienne V^{ve} Bourrelly, domiciliée à Orsay.

Le conseil, après examen de cette demande considérant que cette famille mérite intérêt et bienveillance, émet l'avis qu'une suite favorable soit donnée à cette demande.

